



HAL
open science

Conciliation entre performance financière et performance sociale: Perception de l'utilité de l'audit social dans le contexte postrévolutionnaire en Tunisie

Faten Arfaoui

► **To cite this version:**

Faten Arfaoui. Conciliation entre performance financière et performance sociale: Perception de l'utilité de l'audit social dans le contexte postrévolutionnaire en Tunisie. Comptabilité et gouvernance, May 2016, Clermont-Ferrand, France. pp.cd-rom. hal-01901221

HAL Id: hal-01901221

<https://hal.science/hal-01901221v1>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conciliation entre performance financière et performance sociale: Perception de l'utilité de l'audit social dans le contexte postrévolutionnaire en Tunisie

Faten ARFAOUI

Résumé : Cette recherche exploratoire permet d'apporter un éclairage sur la perception de l'utilité de l'audit social pour l'amélioration de la performance financière dans le contexte tunisien. Nous avons mené 12 entretiens semi-directifs auprès des analystes financiers et des représentants des banques commerciales. Les résultats montrent que, dans un contexte de court terme, le recours à l'audit social n'affecte pas la décision d'octroi de crédits. Par ailleurs, les analystes financiers semblent porter plus d'intérêt à l'utilité de l'audit social.

MOTS CLÉS : *Performance financière-perception de l'audit social -contexte tunisien.*

Abstract: This study has as objective to explore and to the utility's perception of social information to improve financial performance in Tunisian context. Data collection was based on 12 interviews with financial analysts and commercial Banks. The results suggest that social audit is perceived as being unuseful to loan decision in a short term context. In addition, financial analysts seem to carry more interest to the social audit utility.

KEY WORDS: *financial performance-social audit perception -Tunisian context.*

Introduction

Dans le contexte post-révolution, la Tunisie est en train de vivre des mutations et des changements à tous les niveaux politique, économique et social. A l'heure des réformes de l'entreprise tunisienne, le gouvernement et les acteurs économiques et sociaux sont appelés à tenir compte de ces mutations et à les intégrer dans leurs politiques et stratégies.

La responsabilité sociale des entreprises tunisiennes prend un relief particulier surtout que l'exigence de la transparence est de mise dans un tel contexte. En effet, à la suite de la médiatisation des crises sociales comme les plans de licenciements massifs et la remise en cause des conditions de travail des salariés, les entreprises tunisiennes ont vu le champ de leur responsabilité s'élargir. En effet, elles savent désormais, pour générer des profits, elles doivent privilégier plus uniquement la dimension économique de leur activité mais aussi des dimensions sociales de protection de l'environnement et sociales de réalisation d'objectifs sociaux. Ainsi, elles doivent s'adapter à cet élargissement de leur responsabilité désormais sociale. Cette dernière vise la performance globale des sociétés en recherchant l'équilibre entre efficacité économique, préservation de l'environnement et équité sociale.

Les entreprises doivent rendre des comptes à ces partenaires, à travers divers moyens de reddition, sur les aspects sociaux et environnementaux de l'activité de l'entreprise. Ainsi, pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes et dans un souci de fiabiliser leur reporting social, les entreprises doivent s'assujettir à des examens et contrôles touchant les informations sociales diffusées volontairement. En tant que garant de la fiabilité de ces informations, l'audit social est supposé pouvoir contribuer à leur crédibilité et ainsi favoriser leur prise en compte dans les décisions d'investissement financier. En d'autres termes, il est supposé agir comme un mécanisme de gouvernance, réduisant les conflits d'agence entre les dirigeants et les utilisateurs de l'information sociale.

Étant donné que l'audit social résulte d'une décision volontaire, des doutes subsistent quant à la crédibilité des informations sociales communiquées par les dirigeants. En effet, notre problématique s'inscrit dans le cadre de ces réflexions, et elle se propose de déterminer dans quelles mesures les utilisateurs de l'information financière perçoivent que l'audit social permet de concilier performance sociale et performance financière. L'objectif de cette recherche est d'explorer la perception des banquiers et des analystes financiers quant à l'utilité de l'audit social afin de proposer de nouvelles recommandations au gouvernement et aux acteurs sociaux. Ainsi, cette recherche peut présenter un intérêt pour les organismes de normalisation, les acteurs sociaux, les entreprises ainsi que les utilisateurs des informations financières et sociales.

Notre étude est organisée comme suit : la première section présente l'audit social comme étant un outil d'amélioration de la performance financière, la deuxième section définit la méthodologie adoptée, la troisième est consacrée à l'analyse et l'interprétation des principaux résultats dégagés.

1. L'audit social pour la conciliation entre performance sociale et performance financière

Fondée sur une approche stakeholder, la théorie positive de l'agence a abordé initialement le rôle de l'audit social en tant que mécanisme de gouvernance d'entreprise et un levier d'alignement du comportement du dirigeant sur les intérêts des différentes parties prenantes (Jensen et Meckling, 1976). L'audit social est le garant de la régularité et de la sincérité des informations sociales communiquées par les dirigeants.

La mise en place par les entreprises tunisiennes d'une vérification de leurs données sociales est un phénomène récent. Pour mener à bien notre recherche nous avons tout d'abord procédé à une revue de la littérature académique complétée par une consultation des rapports annuels et des sites web d'un certain nombre d'entreprises tunisiennes. Ensuite, nous retiendrons un cadre théorique reposant principalement sur la théorie de l'agence afin de souligner les raisons de divergences d'intérêts entre parties prenantes et dirigeants.

1.1. La responsabilité sociale des entreprises en Tunisie

En Tunisie, le cadre conceptuel de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, prévoit que la communication d'informations à caractère social et environnemental complète les informations financières conventionnelles. Le but de ces divulgations sociales et volontaires est de permettre une meilleure évaluation du risque inhérent à l'activité de l'entreprise. Par ailleurs, suite à l'adhésion de la Tunisie à l'Organisation Mondiale du Commerce et la signature d'un traité d'association avec l'union européenne, les normes et les labels ont été introduits dans les milieux industriels. En effet, divers programmes et initiatives lancés par l'Etat ont incité les entreprises à tirer profit des opportunités offertes par l'ouverture du marché mondial.

En Tunisie, il y a 2650 entreprises totalement ou partiellement exportatrices. Ainsi, toutes ces entreprises sont familiarisées avec le respect de normes ISO et de normes sectorielles. En outre, la promulgation de la constitution le 27 janvier 2014, a prévu la création d'instances constitutionnelles, notamment l'instance des droits de l'homme, l'instance du développement durable et des droits des générations futures, l'instance du développement durable et des droits des générations futures et l'instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. La mise en place de ces instances aura un impact positif sur l'ancrage de la culture de RSE dans les entreprises.

Par ailleurs, en adoptant les conventions internationales afférentes aux droits de l'homme et à l'environnement, la Tunisie a été amenée à ajuster sa législation sociale et environnementale aux normes internationales. Il existe quatre sources d'inspiration pour la conception d'une stratégie responsabilité sociale des entreprises (RSE) : les références internationales, les références nationales, les priorités nationales et les priorités de l'entreprise (voir tableau 1).

Tableau 1 : Références pour la conception d'une stratégie RSE en Tunisie (source : Rapport CONECT, 2014)¹

| | |
|---|--|
| <p>Les références internationales</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le pacte mondial ; ▪ la norme 26 000 ; ▪ les expériences internationales ; ▪ les normes sectorielles ; ▪ les textes des droits du travail ; ▪ la déclaration universelle des droits de l'homme ; ▪ la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ; ▪ la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes CEDAW. |
| <p>Les références nationales</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La charte de la CONECT ; ▪ Les expériences tunisiennes de l'application du pacte mondial. ▪ L'expérience du secteur hôtelier concernant le label suisse Travelife. ▪ Les projets de la GIZ Econowin, promotion du «Partenariat Public-Privé »; ▪ Le projet INNORPI ; ▪ Les travaux de recherche académique relatifs à la RSE. |
| <p>La référence aux priorités nationales</p> | <p><i>Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur</i> peut inspirer des actions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des compléments de formation pour l'employabilité des diplômés ; ▪ L'accès de diplômés à l'entreprise dans le cadre de stages ou de formation en alternance ; ▪ La création de postes d'emploi hautement qualifiés favorisant l'emploi des diplômés et plus de compétitivité pour l'entreprise ; ▪ L'intégration des jeunes dans les programmes RSE. <p><i>La diversité sociale inspire des actions telles que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le recrutement des personnes exclues ou menacées d'exclusion telles que les handicapés et les femmes ; ▪ La lutte contre les discriminations ethniques, régionales et de genre notamment aux postes de prise des décisions. <p><i>Le développement régional inspire des actions telles que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le développement de l'activité entrepreneuriale orientée communauté, région, secteur et innovation; ▪ Formation des jeunes dans les soft skills dont l'initiative et la créativité ; ▪ Mentoring et contribution à des initiatives de type « business angels » pour le soutien de jeunes créateurs. <p><i>Le développement de l'économie du savoir inspire des actions telles que :</i></p> |

¹Rapport de la confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie : Pour un label CONECT de la responsabilité sociale de l'entreprise : approche et référentiel, CONECT, 2014.

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'investissement dans la R&D comme moyen de montée en gamme de l'entreprise ; ▪ Le partenariat avec l'université (encadrement d'étudiants stagiaires ou en préparation d'un projet de recherche, projets de R&D fédérés, transfert de technologie et de savoir faire). <p><i>Les programmes des activités des associations et autres partenaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les orientations des ONG agissant dans le domaine des droits de l'homme, l'éducation, l'environnement et la culture. ▪ les initiatives de compagnies partenaires relatives à l'élaboration de codes de conduite ou des mécanismes de reporting. |
| <p>La référence aux priorités de l'entreprise</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ les conditions de travail ; ▪ les ressources humaines ; ▪ l'environnement physique ; ▪ l'environnement social avec leurs différentes composantes. |

Les stratégies des entreprises tunisiennes en matière de responsabilité sociale sont très différentes et fortement influencées par d'autres facteurs et acteurs, notamment la taille, le secteur d'activité, les moyens financiers et les coûts (Chow, 1982). Dans ce qui suit, nous étudierons la vérification sociale au regard de la théorie contractuelle de l'agence.

1.2. L'analyse théorique de l'audit social

Les travaux de Jensen et Meckling (1976) étendent le cadre d'analyse de la séparation entre la propriété et le contrôle, en introduisant la notion de relation d'agence. L'entreprise apparaît comme un «nœud de contrats» entre divers parties dont le niveau d'information est différent. Ces agents ont des intérêts et des objectifs personnels différents même s'ils doivent coopérer. L'asymétrie d'information est à l'origine de la relation contractuelle. Elle est souvent décrite par l'intermédiaire des relations d'agence où les parties prenantes n'ont pas accès aux mêmes informations que les dirigeants. La présence effective de ces derniers au sein de l'entreprise leur confère un privilège sur les parties prenantes dans la mesure où ils ne détiennent pas les mêmes informations. Cette inégalité de répartition de l'information pose le problème d'asymétrie d'information entre les deux parties. L'asymétrie dans l'accès à l'information et la divergence d'intérêts donnent naissance au problème d'agence. Les parties prenantes se trouvent souvent dans l'impossibilité de contrôle des dirigeants, d'évaluer la bonne qualité de l'information diffusée et d'attester la fiabilité du reporting social. Ainsi, dans un souci de fiabiliser leur reporting social et pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes, les entreprises doivent s'assujettir à une vérification des informations sociales diffusées volontairement.

L'auditeur social est considéré comme le gardien de la confiance. Il permet, notamment, de réduire les coûts d'agence et d'assurer la fiabilité de l'information sociale qui dépend de la qualité de l'audit réalisé. Les différents utilisateurs des informations fournies par l'entreprise ont besoin d'être rassurés quant à sa qualité.

L'audit social contribue à la diminution des asymétries d'informations, au même titre que l'audit financier. En effet, l'audit social volontaire, réalisée par une partie extérieure à

l'entreprise, offre une plus grande confiance des utilisateurs dans la fiabilité et l'exactitude des informations divulguées (Carey & al., 2000).

L'audit social évalue la conformité des pratiques sociales de l'entreprise et vérifie également que le système de management permet de garantir l'amélioration continue des résultats. L'audit social répond à des préoccupations de gestion interne de l'entreprise en vue de l'amélioration de ses performances et pour la prévention des risques de management des ressources humaines (Gillet & Martinez, 2010). En outre, il est demandé pour l'usage externe de l'entreprise afin de certifier vis à vis de son environnement extérieur un comportement socialement responsable. En effet, l'audit social peut être considéré comme un passage obligatoire vers la certification et l'octroi d'un label social.

2. Méthodologie de recherche

La méthode retenue pour cette recherche consiste à mener des entretiens auprès des banquiers et des analystes financiers. Cette démarche exploratoire permet à l'interlocuteur de produire des données hautement personnalisées, d'explorer en détails les réponses et d'articuler ses perceptions tacites. Par ailleurs, elle donne la possibilité d'adapter à tout moment la démarche, de réagir à toute déclaration pour y trouver l'opportunité d'approfondir une thématique inattendue (Blanchet & Gotman, 1992).

2.1. Recueil des données

2.1.1. L'échantillon

Nous proposons dans ce qui suit de présenter brièvement une description de l'échantillon retenu dans le cadre de ce travail de recherche. Dans le cadre de cette recherche, nous cherchons à identifier les perceptions des utilisateurs de l'information financière quant à l'utilité de l'audit social pour l'amélioration de la performance financière. Ainsi, nous proposons de mener des entretiens semi-directifs avec des banquiers et des analystes financiers. En effet, ils ont suscité notre intérêt du fait qu'ils sont considérés parmi les utilisateurs privilégiés de l'information financière.

L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien à usage exploratoire est d'une taille relativement réduite puisque les informations recueillies sont validées par le contexte (Blanchet & Gotman, 1992). En effet, le nombre d'entretiens a été défini par le thème de l'enquête faiblement multidimensionnel et le type d'analyse projetée (Blanchet & Gotman, 1992). Par ailleurs, à partir d'un certain nombre d'entretiens, nous avons considéré que la saturation est atteinte et les éléments majeurs sont déjà connus (Gavard-Perret et al. 2008). En effet, la saturation est atteinte du moment où plus rien de significatif ne s'ajoute pour accroître notre compréhension de la perception de l'utilité de l'audit social. Cette méthode a été cependant appliquée, non pas à la population totale, mais à chaque type de population.

L'échantillonnage aléatoire a été effectué dans la perspective d'obtenir la diversité et la richesse des unités d'analyse (Blanchet & Gotman, 1992). Par conséquent, nous avons favorisé la diversité des profils démographiques et des profils par rapport à l'objet d'étude (Gavard-Perret et al. 2008). Ainsi, nous avons mené 12 entretiens semi-directifs auprès de 7 banquiers et 5 analystes. Les caractéristiques démographiques de la population sont fournies dans le tableau 2.

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la population (N = 12).

| Caractéristique | Modalités | N | Pourcentage |
|------------------------|------------------|----------|--------------------|
| Age | 25-30 | 5 | 41,67 |
| | <30 | 7 | 58,33 |
| Genre | Homme | 8 | 66,67 |
| | Femme | 4 | 33,33 |

2.1.2. Le guide d'entretien

L'entretien semi-directif permet de centrer le discours des interviewés autour de différents thèmes préalablement définis et consignés dans un guide d'entretien (Gavard-Perret et al. 2008). Ce dernier a été élaboré en s'appuyant sur les lectures afférentes au sujet traité. Le degré de formalisation du guide est fonction de l'objet de notre étude (faiblement multidimensionnel), de l'usage de l'enquête (exploratoire) et du type d'analyse projetée (Blanchet & Gotman, 1992).

Nous avons choisi l'entretien semi-directif étant donné que nous ne disposons pas d'informations précises sur le domaine étudié (enquête exploratoire) et que la littérature qui traite de ce sujet est limitée.

Ce type d'entretien suppose la préparation de deux éléments : la formulation d'une instruction et la préfiguration d'axes thématiques (guide thématique) (Blanchet & Gotman, 1992).

En effet, l'instruction initiale était la suivante : Quelle perception des utilisateurs de l'information financière quant à l'utilité de l'audit social ?

Nous avons testé au préalable les sous-thèmes du guide pour vérifier s'ils sont compréhensibles et adaptés à l'objet de l'étude. Le pré-test nous a conduit à apporter quelques modifications au guide d'entretien, dont la version définitive est présentée dans l'annexe 1. Par ailleurs, au cas où les thèmes du guide n'étaient pas abordés spontanément, certaines instructions étaient prévues.

2.1.3. Le déroulement des entretiens

Les entretiens exploratoires se sont déroulés selon une logique d'interrogation qui a permis d'aborder les axes thématiques du guide avec des questions d'investigations permettant d'éclaircir des notions imprécises et des relances pertinentes sur les différents énoncés de l'interviewé (Blanchet & Gotman, 1992).

Nous avons privilégié les modes d'accès directs dans un lieu familier (bureau) afin de rassurer l'interviewé et le mettre plus rapidement en confiance (Gavard-Perret et al. 2008).

Les entretiens individuels ont duré de 15 à 45 minutes. Nous estimons que l'enregistrement créé un léger malaise et le dictaphone a créé un point de fixation qui détourne l'attention des

interviewés. Par conséquent, afin d'éviter ce biais d'intimidation, nous n'avons pas enregistré les entrevues. En effet, après chaque entretien, une fiche de synthèse a été réalisée systématiquement. L'ensemble des entretiens a fait l'objet d'une retranscription informatique.

2.2. Analyse du corpus d'entretiens

Une fois les entretiens retranscrits, l'analyse de l'ensemble de discours produit a été faite par la méthode de l'analyse de contenu. Cette technique consiste à sélectionner et extraire les données susceptibles de produire des résultats répondants aux objectifs de la recherche (Blanchet & Gotman, 1992). Cette analyse doit pouvoir rendre la quasi-totalité du corpus, être fidèle et auto-suffisante (Blanchet & Gotman, 1992).

2.2.1. Grille d'analyse

L'identification des thèmes et la construction de la grille d'analyse s'effectuent à partir de la lecture du corpus, des thèmes abordés dans le guide d'entretien et des objectifs de notre recherche (Blanchet & Gotman, 1992).

En premier lieu, nous avons regroupé les discours des interviewés à l'aide des thèmes identifiés dans le guide d'entretien. Une première lecture flottante a été réalisée afin de définir les différents thèmes du corpus et de prédéfinir les catégories à retenir pour le regroupement de ces thèmes. En deuxième lieu, nous avons découpé et classé les énoncés dans des rubriques ad hoc. Ces énoncés sont des unités de signification complexe et de longueur variable. Enfin, nous avons repéré ces derniers en vue de procéder à une analyse horizontale et thématique. La grille de lecture utilisée pour l'analyse de ces entretiens est présentée ci-dessous.

2.2.2. Analyse horizontale et thématique des entretiens réalisés auprès des acteurs utilisateurs de l'information financière

Nous nous sommes limités au calcul de la fréquence horizontale compte tenu du caractère exploratoire de notre recherche, de la diversité et de la richesse de contenu obtenu et du caractère non homogène de notre échantillon.

L'analyse des données recueillies à l'issue de ces entretiens peut être précisée en repérant les énoncés les plus fréquemment cités. La fréquence d'occurrence est établie en divisant, pour chaque unité de signification, le nombre d'entretiens dans lesquels l'unité apparaît au moins une fois, par le nombre total d'entretiens réalisés.

3. Présentation et interprétations des résultats

Nous présenterons dans cette section les résultats issus de l'analyse thématique de l'information recueillie. Ces résultats seront présentés par regroupement thématique et de manière à respecter le plus possible le langage des sujets. À ce niveau, rappelons que notre

objectif de recherche est d'identifier la perception des utilisateurs de l'information financière à l'égard de l'utilité de l'audit social.

3.1. L'audit des informations sociales

Au cours de nos entretiens, l'évocation de l'audit des informations sociales constituait un véritable blocage pour la grande majorité des interviewés. En conséquence, nous avons défini systématiquement ce concept.

La quasi-totalité des analystes financiers (85,71%) estiment que la responsabilité sociale d'une entreprise, vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société, se traduit par un comportement éthique. De plus, elle favorise la transparence et le dialogue auprès des acteurs de l'entreprise. Par ailleurs, les analystes financiers précisent que la tendance actuelle est l'augmentation de la valeur économique qualitative de l'entreprise, notamment l'éthique, capital humain, capital environnemental et partenaires, aux dépens de la valeur économique quantitative. En outre, ils considèrent que la diffusion d'informations sociales auditées a un impact sur leurs recommandations d'investissement. De plus, les investisseurs intègrent de plus en plus des critères de développement durable dans leurs décisions.

57 % des analystes financiers interrogés estiment qu'afin d'appréhender le rôle de l'audit social dans la gouvernance, les dirigeants doivent être responsables devant l'ensemble des parties prenantes afin de concilier performance sociale et contraintes économiques. Ils ajoutent que le recours à l'audit social, afin d'évaluer les conditions de travail, est rarement perçu dans une vision classique de court terme des entreprises.

Deux analystes financiers interviewés (soit 28,57 %) précisent que peu d'entreprises tunisiennes ont eu recours à des tiers indépendants pour l'évaluation des informations sociales, notamment en cas d'acquisition ou quelques missions spéciales. En outre, ils ajoutent que la prise en compte des attentes de ses parties prenantes développe des avantages concurrentiels non négligeables pour les entreprises.

Néanmoins, les banquiers interviewés parlaient peu de l'utilité de l'audit social. L'indigence de ce discours, nous permet de conclure qu'ils n'ont pas confiance dans cette information extra-financière auditée. La grande majorité des banquiers présumant que la décision d'implémenter la RSE n'améliore pas la performance financière des entreprises. Ils ajoutent qu'une bonne gestion environnementale et les bonnes conditions de travail ne donnent pas des bénéfices économiques et ne contribuent pas à l'amélioration de la productivité.

80 % des banquiers interviewés ont précisé qu'il n'y a pas d'impact de la diffusion d'informations sociales auditées sur les décisions d'octroi de crédit. La diffusion d'informations environnementales et sociales positives n'influence pas les choix d'investissement.

Un banquier nous dit à ce propos que :

[...] la diffusion d'informations sociales positives influence négativement la décision d'octroi de crédits. En effet, l'impact de l'audit social est plus complexe et semble dépendre du niveau de la réglementation. En outre, l'information est perçue d'autant plus utile lorsqu'elle est présentée sous sa forme quantitative [...]. Ceci suggère que des efforts doivent être réalisés pour améliorer la normalisation en matière d'audit social.

3.2. Les facteurs affectent la perception de l'utilité de l'audit social

Nous avons choisi de nous focaliser sur des gestionnaires de crédits et des analystes financiers, qui participent indirectement au choix de l'auditeur sociaux et au bon déroulement d'une mission. Cette étude vise ainsi à identifier les facteurs affectent la perception de l'utilité de l'audit social.

3.2.1. Le contexte postrévolutionnaire en Tunisie

57,14 % des analystes financiers précisent que la révolution de 2011 a approuvé les revendications et attentes sociales concernant les conditions de travail et le niveau de vie des salariés. Ils ajoutent qu'il existe des attentes immenses de la population à voir ses conditions de vie changer après la révolution. Ainsi, le gouvernement a la difficile tâche de répondre à ces attentes dans un contexte économique rendu difficile par la crise européenne et l'impact des tensions politiques et sociales. En outre, le gouvernement doit rétablir la confiance publique, promouvoir une nouvelle culture, notamment dans l'administration et dans le milieu des affaires. En effet, ceci pourrait impliquer une reconsidération du rôle du gouvernement dans l'établissement de règles claires et transparentes pour le milieu des affaires, notamment en RSE. L'audit social dans un tel contexte, est un outil de maîtrise des structures des coûts, notamment l'évolution de la masse salariale, de l'absentéisme ou du turn-over.

3.2.2. Tissu économique

Certains interviewés (66,67%) précisent que le tissu économique tunisien est dominé par les entreprises familiales et par un marché financier peu développé. En effet, ils estiment que l'entreprise familiale possède une structure complexe de parties prenantes, de la direction générale et du conseil d'administration. Les propriétaires jouent des rôles multiples dans sa direction et sa gouvernance vu que la famille détient la majorité absolue du capital. En outre, les entreprises tunisiennes ont moins besoin de l'audit social.

Certains répondants (41,67%) accordent que grâce à la réalité des affaires économiques, les auditeurs sociaux peuvent se lier d'amitié avec les dirigeants. En effet, les sociétés peuvent exercer des pressions sur les auditeurs sociaux pour qu'ils approuvent les informations sociales même si elles ne respectent pas les obligations en matière sociale.

Un analyste financier nous dit que [...] *la propension à investir dans une société qui réalise un reporting socio-environnemental audité est d'autant plus faible, que le niveau d'assurance attestée par l'auditeur est faible* [...]. Ceci suggère que des efforts doivent être réalisés pour améliorer l'intelligibilité des attestations d'assurance.

De plus, les spécificités du contexte tunisien, dans lequel les cultures professionnelles sont influencées et l'éthique des affaires est affaiblie, a entraîné le désintéressement des utilisateurs de l'information financière de l'utilité de l'audit social. Ce qui justifie en partie les résultats de cette recherche qualitative menée. Ainsi, il faut intégrer une sensibilisation en RSE et audit social progressive et continue dans le cadre des modules dès la licence.

37% des analystes financiers estiment que le choix de subir volontairement l'examen d'audit social fournit des informations à propos les projets futurs de la firme. Ils ajoutent que cela ne

peut que lui permet un accroissement de sa capacité d'endettement et une flexibilité financière qui lui facilite un accès plus facile et moins coûteux aux financements lui permettant un accroissement rapide des investissements, répondant ainsi d'une manière efficace à ses opportunités de croissance.

3.2.3. Enseignement de l'éthique des affaires et la responsabilité sociale de l'entreprise

Certains gestionnaires de crédits (80 %) nous précisent que [...] *la réelle capacité de la réglementation à garantir la qualité réelle et perçue de l'audit soulève parfois un certain scepticisme [...].* En effet, l'application de l'ensemble de ces mesures réglementaires, ne peut pas empêcher la survenance des problèmes sociaux. Partant de ce fait, [...] *un véritable développement des aptitudes éthiques chez les futurs auditeurs sociaux est indispensable pour garantir une indépendance toujours plus forte [...].*

Certains interviewés témoignent également l'incapacité des institutions d'enseignement supérieur à sensibiliser les futurs managers et comptables à l'utilité des pratiques de la RSE.

Un des banquiers nous dit de son côté :

[...] l'enseignement de l'éthique des affaires et la responsabilité sociale de l'entreprise tend à se développer au cours de ces dernières années. Néanmoins, la Tunisie accuse un certain retard vis-à-vis des référentiels internationaux. En effet, cet enseignement en Tunisie est encore pris en charge par peu de pionniers dévoués. De plus, les approches pédagogiques utilisées reposent uniquement sur des études de cas. Ainsi, cette situation vulnérable rend cet enseignement incapable de former des managers et des comptables responsables et intègres [...].

Ainsi, ces résultats nous renvoient au type d'enseignement d'inspiration largement juridique, privilégiant la mémorisation de normes et de règles, qui ne développe pas assez l'éthique des affaires et la responsabilité sociale de l'entreprise.

3.2.4. Influence de la réglementation sur l'utilité et la qualité de l'audit

La quasi-totalité des répondants (83, 33%) soulignent que le contexte tunisien se caractérise d'un environnement politique non démocratique. L'absence de démocratie crée un environnement non favorable à la transparence. En outre, l'absence de démocratie favorise l'adoption de lois et de règlements impertinents et non adaptés aux réalités.

Certains analystes financiers précisent que pour garantir l'indépendance des auditeurs sociaux, le gouvernement tunisien doit réagir en engageant des processus législatifs et en adoptant des obligations en matière sociale. Ces textes visent l'amélioration la qualité du travail de l'auditeur et le protègent des pressions qui peuvent entraver son intégrité et son impartialité pour redonner confiance aux parties prenantes. En effet, les initiatives réglementaires en matière d'audit social permettent de rassurer sur la fiabilité de l'information sociale, aussi bien réelle que perçue. Par ailleurs, ils rajoutent que les auditeurs doivent être soumis à un certain nombre de contrôles qui visent l'amélioration de la qualité de leur travail et renforcer leur indépendance.

Enfin, un des analystes financiers nous à ce propos :

[...]le secteur privé, qui a souvent souffert des problèmes de gouvernance du secteur public, jouera également un rôle clé dans l'amélioration des pratiques sociales de l'entreprise..... [...].

Conclusion

La responsabilité sociale des entreprises vise à assurer la réussite économique d'une entreprise en incluant des préoccupations sociales et environnementales dans ses activités. A travers cette étude, nous avons exploré la connaissance des analystes financiers et des gestionnaires de crédit afin de réfléchir aux initiatives d'amélioration et de régulation des pratiques sociales de l'entreprise. En effet, nous adressons aux structures administratives et financières des propositions d'action destinées à soutenir les entreprises labellisées et à inciter d'autre à s'engager dans une stratégie RSE.

Les résultats de cette enquête permettent de comprendre la faible attractivité du rapport d'audit social qui ne satisfait pas les banquiers et se trouve en dessous de leurs attentes. La perception de l'utilité et de l'utilisation de ce rapport dépendent du niveau de réglementation de l'audit social.

Comme tout travail de recherche, notre étude présente certaines limites surtout d'ordre méthodologique. Les limites se rapportent essentiellement à la composition de l'échantillon et le mode d'accès aux interviewés.

En ce qui a trait à la composition de l'échantillon utilisé, nous estimons que l'utilisation d'un échantillon représentatif aurait été préférable. Néanmoins, les enquêtes ne posent pas le problème de représentativité statistique (Blanchet & Gotman, 1992). En outre, nous avons retenu un échantillon particulièrement hétéroclite quant aux profils des sujets.

Par ailleurs, nous évoquons le mode d'accès prévu dans notre étude. Ainsi, l'efficacité du mode d'accès direct peut être limitée par la distance sociale entre l'interviewer et interviewés. Toutefois, ces modes d'accès présentent l'avantage d'être neutres vu qu'ils ne sont pas médiatisés par la présence d'un tiers (Blanchet & Gotman, 1992).

Notre travail suggère de nouvelles pistes de recherche destinées à prolonger les développements de notre recherche. En effet, une recherche centrée exclusivement sur des banquiers, pourrait constituer une seconde étape dans le cadre d'une recherche plus ciblée.

Dans une recherche future nous pouvons avoir recours à une expérimentation sur un échantillon d'analystes financiers, dans l'objectif d'analyser l'impact de la diffusion d'informations sociales non auditées ou auditées, sur leurs recommandations d'investissement.

D'autres recherches peuvent être menées afin d'analyser en profondeur des actions destinées à l'amélioration du climat national des affaires et les pratiques RSE.

Les tendances actuelles rendent plus complexe la fonction d'audit social et entraînent une remise en cause du jugement d'audit. Paraître indépendant rassure les utilisateurs de l'information financière, mais ne suffit pas garantir l'indépendance des auditeurs sociaux. Par

conséquent, l'analyse des composantes psychologiques et organisationnelles susceptibles de renforcer le niveau d'indépendance est une voie de recherche pour la communauté académique, les institutions et les professionnels comptables.

Une refonte du système universitaire est envisagée afin de créer un environnement des affaires stimulant pour l'engagement des entreprises dans une stratégie de responsabilité sociale. En effet, la production d'études de cas RSE en Tunisie et dans les pays maghrébins appartenant à la même aire culturelle peuvent servir à la fois comme outils pédagogiques et comme sources d'inspiration pour les entreprises engagées dans une politique RSE.

Bibliographie

- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan Université.
- Carey P., Simnett, R., Tanewski, G. (2000). Voluntary demand for internal and external auditing by family businesses. *Auditing: A Journal of Theory of Practice* 19: 37-51.
- Chow, C.W. (1982). The demand for external auditing: Size, debt and ownership influences. *The Accounting Review* 57 (2): 272-291.
- Gavard-Perret, M.L., Gotteland, D., Haon, C., Jolibert, A. (2008). *Méthodologie de la recherche Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*. Paris: Pearson.
- Gillet C., Martinez, I. (2010). *La vérification des informations sociales : l'influence de la structure de propriété et du CA*. 31ème Congrès Annuel de l'Association Francophone de Comptabilité, Nice.
- Jensen M., Meckling, W. (1976) Theory of the firm: managerial behavior, agency cost, and ownership structure, *Journal of Financial Economic*, (4) 305-360.

Annexes

Annexe n°1: Guide d'entretien

| | |
|---|-------------------------------------|
| <p>Dans le cadre de la préparation d'une recherche en sciences comptables sur la perception des utilisateurs de l'information financière à l'égard de l'utilité de l'audit social, nous aurons besoin de votre avis. La RSE ne s'intéresse aux dimensions sociale, environnementale et économique de l'entreprise, (notamment de leurs relations avec clients et fournisseurs).</p> | |
| <p><i>Nous vous remercions par avance pour votre précieuse collaboration et nous vous garantissons la stricte confidentialité de vos réponses.</i></p> | |
| <p>Instruction générale : Quelle perception des utilisateurs de l'information financière à l'égard de l'utilité de l'audit social ?</p> | |
| <p>Veillez, au travers de cette question, à ce que les thématiques suivantes soient abordées :</p> | |
| <p>Intitulé de la mission :</p> | <p>Date de l'entretien :</p> |
| <p>Préparation d'une recherche en audit et contrôle</p> | |
| <p>Nom et fonction de l'interlocuteur</p> | |
| <p>Thèmes clés</p> | <p>Questions</p> |
| <p>Qu'évoque pour vous la notion de l'audit social et quel est l'intérêt de mettre en place de cette vérification?</p> | |
| <p>Parmi les informations dont vous disposez sur les sociétés, dans quelle mesure le rapport de l'audit social joue-t-il un rôle ? En d'autres termes, quel regard portez-vous sur les avis externes portant sur l'information sociale ?</p> | |
| <p>Quelles sont les raisons qui poussent certaines entreprises à ne pas faire vérifier leurs informations sociales ?</p> | |
| <p>Selon vous, dans quelle mesure la divulgation d'une opinion avec réserves sur la performance sociale de l'entreprise peut influencer la décision d'octroi de crédit ou d'investissement? varie-elle selon le type de réserves ?</p> | |
| <p>Qui doit réaliser la mission de l'audit social et quels sont les acteurs impliqués dans cette mission? Et, quelles sont les qualités requises d'un vérificateur de l'information sociale?</p> | |
| <p>Les missions d'audit financier et social sont-elles en relation ? En d'autres termes, dans quelle mesure le recours à l'audit social comme moyen de résolution des conflits internes participe-t-il à l'amélioration du système de gouvernement d'entreprise ?</p> | |
| <p><i>Souhaitez-vous ajouter quelque chose avant de conclure cet entretien?</i></p> | |
| <p><i>Nous vous remercions de bien vouloir participer à cet entretien et nous vous garantissons dans l'analyse de cet entretien l'anonymat et la discrétion.</i></p> | |